

Mot introductif au colloque “ L’animal en Indianocéanie de l’Antiquité à nos jours ”

Prosper Eve

► **To cite this version:**

Prosper Eve. Mot introductif au colloque “ L’animal en Indianocéanie de l’Antiquité à nos jours ”. Revue Historique de l’océan Indien, Association historique internationale de l’océan Indien, 2018, L’animal en Indianocéanie : De l’Antiquité à nos jours, pp.217-219. hal-03249785

HAL Id: hal-03249785

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249785>

Submitted on 4 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mot introductif au colloque
« L'animal en Indianocéanie de l'Antiquité à nos jours »
Par Prosper Eve
Président de l'A.H.I.O.I.

Lors de l'ouverture de cette Semaine de l'Histoire de l'Indianocéanie 2017, le lundi 13 novembre au matin, tous nos intervenants n'étaient pas encore présents. Je profite de l'occasion pour remercier les derniers arrivants d'avoir pris un peu de leur temps pour être des nôtres à partir de ce jour.

En France, les premiers travaux sur l'animal datent de la fin du XVIII^e siècle ou du XIX^e siècle, et abordent déjà des thèmes variés : histoires de la chasse, de la pêche, de la boucherie, de l'utilisation des bêtes domestiques, de la zoologie, de certaines espèces comme le chien, le cheval, le loup, l'éléphant... Cet intérêt est alors presque exclusivement celui d'historiens amateurs, les seuls à écrire jusqu'en 1950 et à assurer encore la majorité des publications par la suite, à savoir 62 %. L'histoire de l'animal est de prime abord une histoire de curieux, et ce sont les animaux mythologiques – évidemment sans trace matérielle – qui, les premiers, ont retenu l'attention de ces érudits. La dispersion est la règle, et l'on pratique une sorte d'entassement : on écrit sur le bestiaire des églises, les cultes des saints protecteurs des troupeaux, l'élevage ou l'artisanat (boucherie), les chasses aux loups... Des écrivains, des journalistes dissertent sur la place de l'animal dans l'art ou dans la littérature, sur les procès d'animaux. Des militaires ou des marins se penchent sur l'utilisation des animaux en temps de guerre, sur l'histoire du cheval, sur celle de la pêche.

Le « décollage », puis la constitution du « champ » se sont réalisés à la fin des années 1970 et au début des années 1980, d'abord d'une manière informelle – au temps de la création du ministère de l'Environnement (1970) puis de l'adoption de la loi de protection de la nature (1976). Le chantier s'ouvre d'une manière indirecte, par les marges, jusqu'aux travaux de Robert Delort (1984) démontrant que *Les animaux ont une histoire*⁵⁰⁷, et à l'article de Maurice Agulhon consacré à la protection des animaux⁵⁰⁸, qui donnaient des lettres de noblesse à un thème mal perçu, singulièrement en histoire contemporaine, en montrant comment il révélait un monde nouveau et pouvait dynamiser d'anciennes problématiques ayant trait aux opinions politiques ou aux cultures régionales. Alors que la cause animale ne semble jamais avoir été aussi présente au sein de l'opinion publique (scandales de maltraitance dans des abattoirs, proposition de création d'un secrétariat d'Etat

⁵⁰⁷ Robert Delort, *Les Animaux ont une histoire*. Paris : Seuil, 1984, 397 p.

⁵⁰⁸ Maurice Agulhon, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1981, vol. 11 n° 31, p. 81-110.

à la condition animale), les penseurs canadiens Sue Donaldson et Will Kymlicka ouvrent leur ouvrage publié en 2011 aux Etats-Unis et inédit jusqu'ici en France sur un constat d'échec. Depuis les premiers mouvements de défense des animaux en 1824, leur situation n'a cessé de se dégrader. La question doit être posée en dépassant la position « welfariste » qui reconnaît l'importance du bien-être des animaux, mais sans chercher à remettre en cause leur subordination aux intérêts humains, l'approche écologique centrée uniquement sur les écosystèmes ; la théorie, enfin, des droits des animaux. Leur livre cherche à développer un nouveau cadre moral qui ne se limite pas à certains droits fondamentaux comme l'intégrité physique ou la liberté. Ils repensent le lien qui unit l'être humain et l'animal à partir des principes de la justice libérale, en intégrant cette relation au cœur d'un véritable cadre politique.

Cet ouvrage propose de diviser les animaux en trois groupes, ayant chacun un statut politique différent : la citoyenneté pour les animaux domestiques, la souveraineté pour les animaux sauvages et la résidence permanente pour les animaux sauvages vivant à proximité de l'homme (écureuils, souris...) ou animaux liminaux. L'idée d'une citoyenneté des animaux domestiques peut étonner plus d'un. Certes il ne s'agit pas de traduire cette proposition par un droit de vote, ni même de proposer une égalité juridique totale avec l'homme. Les auteurs recherchent plutôt l'intégration des animaux à la communauté, de telle sorte que les intérêts soient pris en compte dans la détermination du public.

En 2016, Christian Godin a publié une réflexion sur les animaux qui ont eu le mérite d'aider les philosophes à penser et à mieux se faire comprendre dans son ouvrage *Le grand bestiaire de la philosophie*. Il passe en revue le bestiaire de dizaines de philosophes, de Socrate à Karl Popper, en passant par Wittgenstein, et nous explique comment la métaphore animale sert la pensée. Pour relativiser le poids de la religion, Montaigne utilise l'éléphant, s'interrogeant sur le rêve et la réalité, le maître taoïste Zhuangzi se réfère au papillon. Pour expliquer pourquoi les êtres humains ont besoin de garder leurs distances, Schopenhauer invoque le porc-épic. Certains animaux inspirent plus que d'autres. Platon immortalise entre autres le pluvier, le faux bourdon, la cigale, la cigogne, le cygne ; Nietzsche, le lion, le chameau, la tarentule, l'aigle et le serpent.

Depuis les années 1980, la production de travaux est devenue plus abondante sur la domestication, l'élevage, l'utilisation (transports surtout) du cheptel – sans doute par convergence d'intérêts des zootechniciens, vétérinaires, érudits locaux... – et du fait de l'arrivée des historiens du rural ; mais aussi sur les attitudes de l'homme – peur, cruauté, divertissement, protection – ce qui témoigne d'un élargissement du regard, typique de notre temps, aux sensibilités et à la place de l'animal dans la sociabilité. De l'exploitation à la sauvegarde, de l'animal objet d'étude et sujet de loisir à l'animal source d'inspiration et à l'animal symbole, de l'animal « politique » par la réflexion sur le « bien-être animal » (BEA) à l'utilisation enfin des

modèles animaux en recherche, les colloques qui se sont multipliés depuis quelques années ont tenté de dresser un état des lieux exhaustif de l'animal dans les sociétés humaines développées. Cette question est si riche que la réflexion doit s'engager dans une logique pluridisciplinaire, c'est pourquoi nous avons tenu à avoir le point de vue du juriste. Aussi avons-nous invité le professeur François-Xavier Testu à venir nous présenter ses vues sur les dernières évolutions de la loi sur les animaux.

Le questionnement sur l'animal en Indianocéanie doit-il se limiter à transposer ces thèmes et ces démarches à notre espace – sauf, dans des cultures et des imaginaires « sans loup », à doubler les bœufs, porcs, chevaux, chiens..., par des zébus, baleines, singes, lémuriniens et autres moustiques... ?

Doit-on se contenter d'approprier les problématiques au bestiaire indianocéanique, en tenant compte que la césure introduite au Nord par le catholicisme séparant l'« être humain » du règne animal dans sa nature, comme dans sa fonction (l'être humain doit « dominer » la nature) est ici concurrencée par les représentations « animistes » (africaines, asiatiques, malgaches), les religions chinoises (confucianisme, taoïsme) et spécialement les religions indiennes (hindouisme, bouddhisme, jaïnisme) qui intègrent complètement l'animal et l'homme dans l'univers, sans rupture de continuité, tous les êtres étant dotés d'une âme, d'un même principe vital ? D'exemplifier les travaux du nord, par des études de cas du sud ? Sans doute cet objectif n'est-il pas sans intérêt. Mais il est peut-être aussi fécond d'intégrer, à propos d'une réflexion sur l'animal dans la zone, des questionnements plus pertinents et plus actuels. De s'interroger par exemple sur la révision de la notion de domestication. Sur les questions d'introduction, d'acclimatation, de respect de la biodiversité animale. Sur les rapports dans la zone entre l'animal, la viande et la/les société/s. Sur les modalités de la mise à mort, et celles du traitement des viandes par les techniques d'abattage et les modes de conservation et de cuisson – séchage, boucanage – qui permettaient de contrôler le goût du sang, toujours jugé dangereux, et de voiler le scandale du carnivore. Sur la place respective de l'homme et de l'animal et l'évolution de leurs rapports dans des sociétés esclavagistes. De tenter de voir plus d'animalité dans l'animal, au lieu de ne le présenter que dans la sphère humaine, témoignant d'une histoire écrite par et pour les hommes, depuis longtemps exploités, observateurs ou victimes des animaux. D'être plus attentif à des coévolutions entre les besoins des hommes et les aptitudes des animaux en sociétés carencées et démunies, tout en évoquant aussi les évolutions biologiques ou géographiques et les relations avec les autres espèces.

J'espère avoir démontré l'importance du choix de ce thème. Je souhaite à toutes et à tous de fructueux échanges et des débats courtois. Je vous remercie pour votre attention.